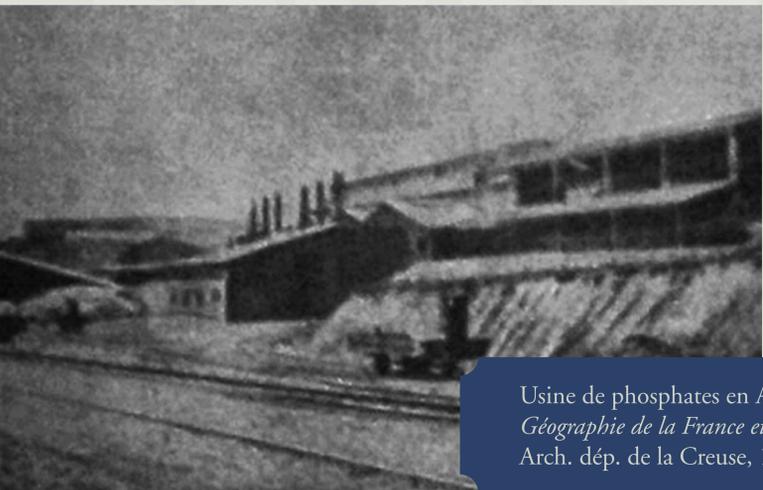


(1863-1925)



•
Président du Conseil,
ministre,
élu de Paris et de la Creuse.

L'homme privé (1865-1893).



Usine de phosphates en Algérie, vers 1925.
Géographie de la France et de ses colonies, Paris, Hachette, 1931, p. 251.
Arch. dép. de la Creuse, 14J.

Le Tell (Bougie, Algérie).
Géographie de la France et de ses colonies,
Paris, Hachette, 1931, p. 245.
Arch. dép. de la Creuse, 14J.



QUELVEE (F.A.), caricature de René Viviani...
© Coll. de M. Chaussade.

Jean Raphaël Adrien René Viviani est né à Sidi-bel-Abbès (département d'Oran), le 8 novembre 1863. Il est le second enfant d'Edouard Viviani - un agent d'affaires, qui aurait été élu conseiller général à deux reprises - et d'Hélène Barrière. Sa sœur aînée, Jeanne Antoinette Marthe Aimée, épouse en 1879 César Baffrey, juge de paix à Alger. Leur fils, Alfred, devient par la suite chef du secrétariat particulier de son oncle, Ministre du Travail.

A Alger, Viviani poursuit ses études secondaires en droit. En 1883, il accomplit son service militaire au 1^{er} Régiment de Zouaves. Reçu avocat en 1887, inscrit au barreau de Tlemcen, puis à celui de Paris, il est choisi comme premier secrétaire de la conférence des avocats en 1889.

Parallèlement à sa carrière professionnelle, il devient secrétaire d'Alexandre Millerand, débute une carrière de journaliste et devient militant socialiste. Il collabore notamment à la Petite République socialiste, dont il devient rédacteur en chef une fois élu député de la Seine (août 1893).

Une philosophie politique :

le socialisme indépendant

Viviani refuse, tout au long de sa vie, les « formules doctrinales » étroites, qui qualifient selon lui le marxisme révolutionnaire. Cette position est constamment réaffirmée lors de sa vie politique, que ce soit en 1896, lors du banquet de Saint-Mandé, où la presque totalité des socialistes fêtent leur victoire aux municipales, ou en 1909, lors de l'anniversaire de la vingtième année de mandat d'Alexandre Millerand.

Cette position de principe n'empêche d'ailleurs pas Viviani d'avoir été, au moins jusqu'en 1898, un opposant politique intransigeant. Ardent défenseur des libertés, il n'hésite pas à s'en prendre au gouvernement pour défendre des journalistes, comme lors de l'affaire Naudin (1893), à lutter contre les « lois scélérates » lors de la crise anarchiste de 1893-1894, ou encore contre le fonctionnement général de la justice française.

Le refus du socialisme organisé

Dès 1895-1896,

René Viviani se montre plutôt conciliant vis-à-vis du gouvernement radical de Léon Bourgeois. Il franchit un pas de plus vers le « socialisme participatif » en s'opposant au Parti ouvrier français de Jules Guesde et en soutenant l'entrée au gouvernement d'Alexandre Millerand, qui siège pourtant aux côtés du général Gaston de Galliffet, l'un des fossoyeurs de la Commune.

La rupture avec Jean Jaurès

Par la suite, son souci grandissant de participation éloigne progressivement Viviani de Jean Jaurès, dont il était devenu un collaborateur de confiance. Avocat des ouvriers de Carmaux, après avoir été celui des ouvriers parisiens, Viviani participe ainsi aux conflits de 1892 et à la fondation de la verrerie ouvrière d'Albi, en 1896. Après un temps d'hésitation, il rejoint ensuite Jaurès dans sa défense d'Alfred Dreyfus, se chargeant notamment de pourfendre ceux qui assimilent « dreyfusisme » et antimilitarisme.



Portrait de Jean Jaurès, s.d.
© Coll. particulière.



Portrait de René Viviani,
Président du Conseil, s.d. [1914 ?]
© Coll. M^{me} Brousse.

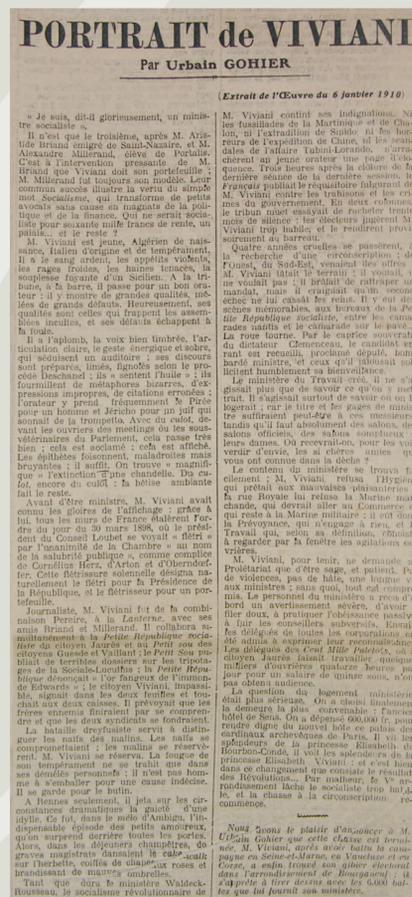
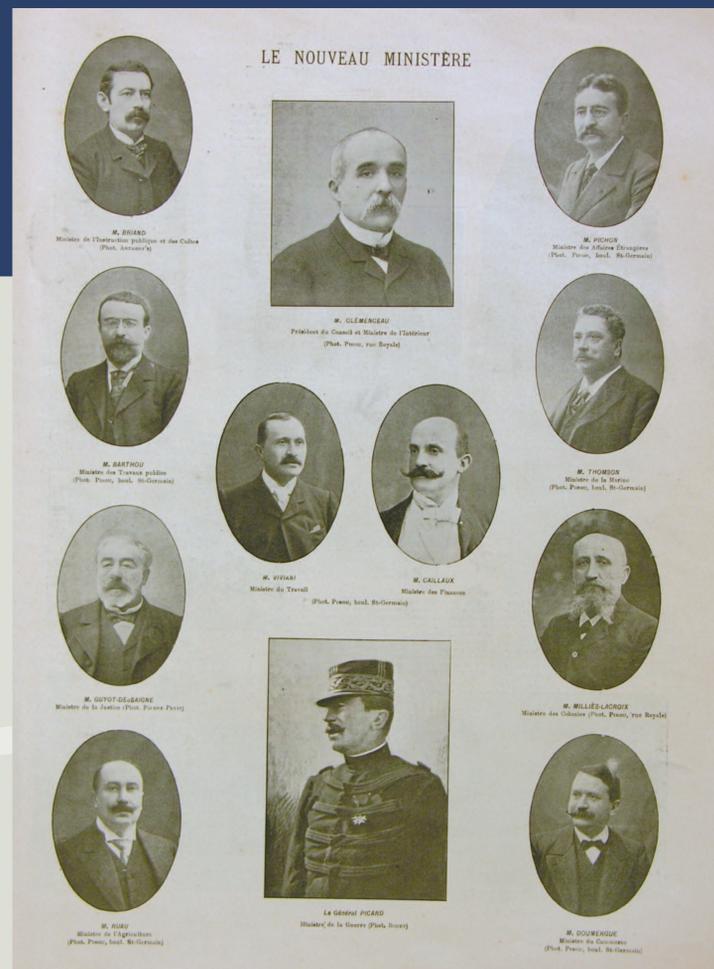
Jean Jaurès,
intervention à la chambre des députés,

11 mai 1907

Que M. Viviani me permette de lui dire que devant la classe ouvrière et devant sa conscience, cela [sa possible démission du gouvernement] ne suffit pas à le couvrir. Il fait beaucoup plus de mal à l'organisation syndicale en couvrant de sa solidarité les violences commises contre les militants loyaux du syndicalisme.

Opposés sur les questions de participation ou de soutien au gouvernement à partir de la chute du gouvernement Combes, les deux hommes se divisent essentiellement sur la question de l'unité socialiste. Même si après la création du parti socialiste SFIO (23-25 avril 1905), Viviani demeure encore quelques mois membre de sa commission administrative permanente, il quitte rapidement l'organisation. Viviani accentue encore la rupture en entrant au gouvernement Clémenceau et en le soutenant dans sa lutte contre les mouvements ouvriers de 1907. Les interventions de Jaurès à la Chambre, ses admonestations à l'adresse de Viviani, sonnent ensuite le glas d'une vieille amitié et des possibilités d'entente entre la SFIO et les socialistes indépendants.

Pragmatisme et réformisme modéré



Avec les années et l'exercice des plus hautes charges de l'Etat, le socialisme de Viviani devient surtout un pragmatisme, assez proche du radicalisme. Cependant, même s'il se présente désormais sous l'étiquette « républicain socialiste », les questions sociales conservent en permanence un rôle de premier plan dans sa pensée politique.

GOHIER (Urbain), « Portrait de Viviani », dans *Le Messager de la Creuse*, 16 janvier 1910. Arch. dép. de la Creuse, 9Bib 20 9.



M. RENÉ VIVIANI

DÉPUTÉ

Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale



M. René Viviani est né à Sidi-bel-Abbès (Algérie), le 8 novembre 1863. Son père, deux fois élu Conseiller général, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, est inscrit comme avocat à la Cour d'Appel d'Alger. M. René Viviani fit ses études au Lycée d'Alger ; son service militaire à Alger, en 1883, au 1^{er} Régiment de zouaves, d'où il sortit après une année comme caporal-fourrier ; ses études de droit à l'École de Droit d'Alger, dont il fut plusieurs fois lauréat. Reçu avocat en 1887, il se fit inscrire après quelques mois au barreau de Paris et fut choisi, après concours, en 1889, comme premier secrétaire de la Conférence des avocats. Devenu collaborateur politique de M. Millerand, il entre à la *Petite République* en 1892 et plaide dès lors de très nombreux procès de presse ou de grève pour les ouvriers. Élu en 1893

Les combats

Une arme de choix dans l'arène politique : l'éloquence

À la fin du XIX^e siècle, les avocats sont nombreux à la chambre où leur éloquence est fort appréciée. Dans ce milieu, les talents d'orateur de Viviani sont donc rapidement reconnus.

Le 30 mars 1898, il prononce un si beau discours à propos des responsabilités de certains magistrats dans l'enquête sur les administrateurs du Panama que, bien qu'il ne fasse pas partie de la majorité, les députés en votent l'affichage dans toutes les communes de France, par 311 voix contre 174.

Abel Ferry, neveu de Jules Ferry, et sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères dans le premier gouvernement Viviani, fait pour sa part l'éloge des qualités oratoires de Viviani lors des conseils de ministres ou des rencontres diplomatiques.

Biographie officielle de René Viviani, 1910, p. 1. © Coll. de M^{me} Decombredet.

Discours prononcé à la Chambre des députés sur la création d'un Ministre du Travail

8 novembre 1906

Messieurs, ici dans cette enceinte et hors de cette enceinte, un malentendu formidable s'appesantit généralement sur les problèmes sociaux. En se retournant vers le passé, on aperçoit la Révolution française avec le droit individuel qu'elle a forgé de ses mains puissantes, de ses mains exaspérées contre la réaction économique des corps privilégiés et contre la réaction politique de l'ancien régime. Et, le regard ébloui par l'éclat qui se dégage de cette Révolution, on n'aperçoit pas toujours une autre Révolution silencieuse, obscure, profonde qui s'appelle la révolution économique. Par la concentration des capitaux entre quelques mains, et par le développement du machinisme sur le même champ de travail, deux collectivités sont dressées : les intérêts capitalistes ont pris corps sous la forme de sociétés anonymes ; les intérêts ouvriers ont pris corps sous la forme de collectivités ouvrières qui hélas ne sont pas toujours des collectivités syndicales. Et de ces collectivités, quelle est donc la revendication qui monte vers nous ? [...] Quel est donc le conflit qui est d'ailleurs à la racine du monde et que personne ne doit ignorer ? C'est le conflit entre la misère et la propriété.

Arrondissement de Guéret

Guéret

M. Viviani a la parole



Samedi dernier, M. Viviani a présidé le banquet de l'économie mutuelle du cinquième arrondissement. Dans le discours prononcé, à cette occasion, le Ministre du Travail a traité du droit individuel et du droit social.

Après avoir exprimé de voir se réaliser, pendant le cours de cette législature, la réforme des retraites ouvrières et paysannes, le Ministre du Travail s'exprime ainsi : « Ce sera une très vieille dette que paiera le Parlement et il ne faut pas que les législateurs pensent qu'ensuite ils n'auront qu'à se reposer sur ces lauriers. »

« Le Gouvernement actuel a à faire face aux premières grandes difficultés sociales. Jusque-là, les Gouvernements n'avaient eu qu'à envisager des difficultés politiques qui ne sont pas secondaires à côté des difficultés sociales. Mais les Gouvernements de l'avenir se trouveront en face de difficultés plus grandes encore. »

« Quelques pessimistes pensent que tout est fini, qu'il n'y a plus qu'à se lamenter et à assister en tremblant à l'écroulement de la Société. Non, il y a encore à faire. Il faut trouver des solutions nouvelles, des moyens nouveaux de vivre et de prospérer. »

« On a proclamé jadis les droits de l'homme et du citoyen. C'était à une autre époque et, on peut bien le dire, c'était un peu contre les droits des associations. Cette proclamation a débâté le droit individuel sans se soucier du droit collectif. »

« Eh bien, il faut que tout notre effort tende à combiner les intérêts du droit individuel avec le droit social, c'est-à-dire avec le droit des associations. Il faut donner à celles-ci un Statut, reconnaître la légitimité de certaines de leurs revendications, car nous entrons dans l'ère des revendications sociales. »

Comme M. Viviani, j'exprime l'espoir de voir se réaliser avant peu les retraites ouvrières et paysannes. Je crois que cette application sera un gage sérieux pour la paix sociale et une satisfaction pour les organisations collectives.

Dans un an, le pays sera à nouveau consulté, le parti radical et radical-socialiste a le plus grand intérêt à donner satisfaction immédiate à la masse des travailleurs des villes et des campagnes qui ont été et sont encore les plus fermes soutiens du régime républicain.

Dans l'intérêt de tous il y a lieu d'agir et rapidement.

RENÉ DU PUY-DE-GAUDY.

« M. Viviani a la parole », dans *Le Mémorial de la Creuse*, 8 avril 1909. Arch. dép. de la Creuse, 9Bib 18 18.

LE MONDE ILLUSTRÉ

50^e Année

27 Octobre 1906

N° 2587



SOLUTION DE LA CRISE. — UN DOUZIÈME MINISTÈRE

M. VIVIANI, MINISTRE DU TRAVAIL

Instantané pris dans la cour du Ministère de l'Intérieur, cinq minutes après la nomination de l'auteur.

René Viviani dans la cour du Ministère de l'Intérieur, dans *Le Monde Illustré*, N° 2587, 27 octobre 1906. © Coll. de M. Dayen.

Guéret
M. Viviani a la parole

LE VOTE DES FEMMES POUR LE DROIT

Discours prononcé à la Chambre des députés sur le droit des votes des femmes

20 mai 1919

Qu'on ne vienne donc pas parler d'esprit de famille pour dire qu'il est corrompu ou menacé, parce que deux fois en quatre ans une femme sera appelée à porter dans l'urne un bulletin de vote !



VIVIANI (René),
« Le vote des femmes. Pour le droit », dans *Le Petit Journal*, 25 mai 1919. Arch. dép. de la Creuse, 3M 294.



— VIVIANI, à l'affût. — Encore une qui n'y coupera pas !

On sait que la comète de Halley est en train, dit-on, de se précipiter vers la Terre, à la vitesse respectable de 150.000 kilomètres à l'heure — si bien que dans le courant du mois de Maison craind de voir notre malheureuse planète balayée par la queue de l'astre vertigineux.

Voici déjà que l'avant-garde de cette redoutable « Lumière d'en haut » vient d'apparaître : l'observatoire de Marseille a aperçu hier une première et inquiétante comète...

Il semble donc qu'au-dessus de nos têtes soit suspendue la menace d'une sorte de « conjuration cométaire », autour de laquelle il est mené grand bruit — et coincé avec l'approche de la période électorale... Hum ! voilà qui n'est pas clair ! Qui en pensez-vous, ami lecteur ?... Ne croyez-vous point qu'il faille voir, dans cette machination d'apparence astronomique, la main des politiciens ?

Depuis plusieurs jours, j'étais hanté à ce propos de doutes que je résolus d'éclaircir. Hier donc, je me suis précipité chez M. Viviani.

Je le trouvai à son bureau, sur lequel je remarquai, détail typique, un presse-papier colossal — un éteignoir en bronze doré ou flamboyant cette dédicace :

« Extincteur des « lumières d'en haut ».

« La « Latque » reconnaissante.

M. Viviani, ne m'ayant jamais vu, me reçut avec affabilité : il me prit, je crois, pour un des électeurs de la circonscription

de Bourgneuf (Creuse) dont il se propose de braver les suffrages.

Yeuille, lui dis-je, me permettre quelques questions :

— Est-il vrai que toute cette histoire de comètes venant, à l'époque des élections, balayer la Terre de leur queue, n'est au fond qu'un vaste « chantage politique »... dont vous êtes l'instigateur ?

— Pâlisant à vue d'œil, M. Viviani se faisait de plus en plus petit. Je continuai :

— Est-il vrai qu'au moment où vous jugerez les électeurs suffisamment terrorisés par l'approche de la comète, vous vous poserez en « Josué moderne », seul capable d'éteindre les lumières d'en haut et d'arrêter les astres dans leur course ?

— Est-il vrai que vous comptez sur cette basse manœuvre pour assurer votre succès électoral, si douteux jusqu'à présent ?

— Est-il vrai qu'à l'instant psychologique vous inonderiez votre circonscription d'affiches ainsi conçues :

« Votez tous pour VIVIANI

« La « Terreur des Comètes »

« Le seul qui éteigne les lumières d'en haut »

— Est-il vrai enfin que...

Mais soudain je m'aperçus que je n'avais plus d'interlocuteur devant moi... M. Viviani avait disparu sous son éteignoir !

C'est le plus significatif des aveux.

W. SÉRIEX.

Le féminisme

Les socialistes sont parmi les premiers à lutter pour la cause des femmes : en 1879, il votent l'égalité des sexes. Vingt ans plus tard, le Groupe féministe socialiste est créé par quelques militantes, mais il n'a qu'une courte existence. Au sein du mouvement socialiste, René Viviani s'illustre comme l'un des plus actifs défenseurs de la cause.

Il œuvre d'abord dans le domaine de la formation supérieure des femmes. Grâce à l'adoption de sa proposition de loi du 30 mars 1898, les femmes sont ainsi autorisées à exercer la profession d'avocats : Jeanne Chauvin devient la première femme avocate en 1900. Le 15 février 1895, Viviani dépose un amendement demandant une augmentation des crédits à l'École des Beaux-Arts de Paris.

Quelques années plus tard, par l'intermédiaire du Ministère du Travail, Viviani obtient deux autres réformes importantes : le droit pour les femmes de disposer de leur salaire (1907) et le congé de maternité. A partir de 1908, les femmes ont droit à un congé de huit semaines, mais sans traitement.

La lutte se poursuit après la Grande Guerre. Le 20 mai 1919, Viviani prononce ainsi un discours où il défend la possibilité pour les femmes de participer, par le vote, à la vie de la Nation. Il y lutte notamment contre une conception de la famille - celle de la prédominance du mari - et contre une image bourgeoise de la famille, où la femme est fortement inactive.

L'anticléricisme

Viviani, dignitaire du Grand-Orient, s'illustre dans la lutte anticléricale. Le 8 novembre 1906, nommé Ministre du Travail, il termine ainsi son discours de présentation à la Chambre :

Discours prononcé à la Chambre des députés sur la création d'un Ministre du Travail

8 novembre 1906

Tous ensemble, [...] nous nous sommes attachés dans le passé à une œuvre d'anticléricisme, à une œuvre d'irréligion. Nous avons arraché les consciences humaines à la croyance. Lorsqu'un misérable, fatigué du poids du jour, ployait ses genoux, nous l'avons relevé, nous lui avons dit que derrière les nuages, il n'y avait que des chimères.

Ensemble et d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des étoiles qu'on ne rallumera pas. Voilà notre œuvre, notre œuvre révolutionnaire. Est-ce que vous croyez que l'œuvre est terminée ? Elle commence au contraire, elle bouillonne, elle nous déborde. [...] Qu'est-ce que vous voulez répondre à un homme qui n'est plus croyant, grâce à nous, que nous avons arraché à la foi, à qui nous avons dit que le ciel était vide de justice, quand il cherche la justice ici-bas ?

Cette mention, de l'extinction des étoiles du ciel poursuit longtemps Viviani. Ainsi en 1908, alors qu'il tente de louer une maison de vacances à une comtesse bretonne fort pieuse, il reçoit la réponse suivante : « Monsieur, [quand] les nuits sont claires, je m'attarde des heures à contempler les étoiles et c'est une de mes joies les plus douces. Vous ne serez donc pas surpris si je ne puis me résoudre à donner l'hospitalité à un homme qui a prétendu m'enlever cette joie en éteignant ces belles étoiles [...] ». Avec cette phrase, mais également avec d'autres déclarations, comme son hommage à Proudhon, en 1910, ou sa comparaison entre les « deux jeunesse grandissant côte à côte, l'une à l'ombre du dogme, l'autre dans le rayonnement de la science », Viviani est resté dans les mémoires comme un homme non seulement de la laïcité ou de l'anticléricisme mais encore « de la haine de l'Eglise, doublée de la négation de Dieu ».

« La comète de M. Viviani », dans *Le Messager de la Creuse*, 7 avril 1910. Arch. dép. de la Creuse, 9Bib 20 9.



Un attachement à l'Algérie

René Viviani conserve un attachement certain pour sa terre natale. Elle demeure pour lui un sujet de préoccupation politique, comme en témoignent ses interventions sur les scandales financiers liés à l'exploitation du phosphate, ou encore sur l'incurie des hommes politiques locaux, et un lieu de ressourcement - où il se rend encore en 1901, suite à son éviction du journal La Lanterne.

Le milieu politique algérien a également forgé une partie de ses premières idées politiques. Dans ses jeunes années, il n'échappe d'ailleurs pas à un sentiment presque unanimement partagé par les socialistes algériens : l'antisémitisme. Humaniste, il évolue néanmoins rapidement sur cette question : si certains de ses discours des années 1895 et 1896 témoignent encore de sa volonté de lutter contre la « tyrannie juive » en Algérie [Chambre des députés, discours du 21 février 1895], il change d'avis lors de l'affaire Dreyfus et adhère même, quelques années plus tard, à la Ligue des amis du sionisme.



Réhabilitation d'Alfred Dreyfus. Carte postale, s.d. SHD.

Vue de l'hôtel de ville de Bourgueuf, s.d. Carte postale.
Arch. dép. de la Creuse, 36J 310.

Bourgueuf

René Viviani dans la Creuse

M. Viviani dans nos murs

L'arrondissement de Bourgueuf : un choix par dépit ?

Avant son élection, Viviani n'a que très peu de relations avec la Creuse, même s'il a défendu des ouvriers du bâtiment creusois - nombreux dans le Ve arrondissement - et arbitre, en septembre 1909, un conflit concernant les maçons parisiens. C'est surtout par ses liens avec le député de Bourgueuf, Antoine Desfarges, qu'il en vient à s'intéresser au département : dès février 1903, il se présente ainsi à une élection partielle à Aubusson, où il échoue à se faire élire.

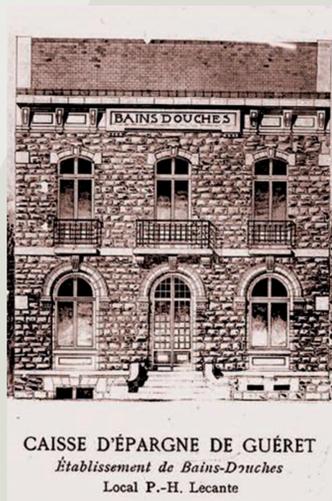
Sept ans plus tard, Desfarges convainc Viviani de se représenter en Creuse, dans l'arrondissement de Bourgueuf. Viviani s'introduit alors rapidement dans la vie politique locale, « d'abord par le biais de la rumeur, celle de la candidature à la députation puis par une présence physique officielle » lors du banquet annuel de l'immigration creusoise, qu'il préside [novembre 1909], puis de l'inauguration du jardin public, du musée et des bains-douches de Guéret [19 décembre 1909].

Au cours de cette journée, Viviani souligne également son implication dans les questions sociales et ouvrières en se rendant à la bijouterie Savard, où travaillent alors 350 ouvriers et ouvrières.

Le 26 décembre 1909, le Mémorial de la Creuse n'hésite pas à affirmer que les « fêtes de Guéret ont eu pour principal objet, sous prétexte d'inauguration plus ou moins de circonstance, de confirmer la candidature du citoyen Viviani dans la circonscription de Bourgueuf ».



Usine de bijouterie - Maison SAVARD, La sortie des ouvriers.
Carte postale A. de Nussac.
© Photothèque Paul Colmar.



Façade du bâtiment des Bains-douches de Guéret, s.d.
© Photothèque Paul Colmar.



Plaque commémorative de l'inauguration des Bains-douches de Guéret par René Viviani le 19 décembre 1909 (marbre).
© Photothèque Paul Colmar.

1910-1914 :

les premières campagnes électorales

Lorsque René Viviani se présente à la députation, la Creuse est une terre de Gauche, mais non d'extrême-gauche. Pendant les années de mandat de Viviani dans la Creuse, l'ensemble des autres députés du département, Adolphe Simonet (1858-1922), Léonce Marlaud (1866-1935), Gaston Treignier (1878-1949), François Alfred Binet (1880-1930), François Victor Judet (1871-1938) et Henri Léonce Connevot (1873-1938) appartiennent d'ailleurs à la mouvance radicale-socialiste. Le parti socialiste SFIO, même s'il se renforce progressivement au cours des années 1910, paraît souvent trop extrémiste à la grande majorité des électeurs creusois.

Dans ce contexte, Viviani apparaît comme un homme de gouvernement, pragmatique et rassembleur des tendances de gauche - à l'exclusion des socialistes unifiés - et susceptible d'utiliser ses fonctions nationales pour œuvrer en faveur de sa circonscription.



Le Truc de Viviani

Une double opposition

Les oppositions locales viennent essentiellement des socialistes unifiés, qui lui opposent régulièrement des candidats, et de la droite dont la virulence semble inversement proportionnelle au poids politique. Dès 1909-1910, la presse réactionnaire, surtout représentée par L'Abeille de la Creuse et le Messenger de la Creuse, multiplie en effet les attaques contre Viviani. Les critiques, souvent formulées en termes d'une rare violence, portent autant sur ses convictions politiques et son anticléricalisme, que sur ses origines italiennes et sur sa famille. Le 20 février 1910, le Messenger accuse ainsi son père d'être un « satyre », condamné pour outrages aux bonnes mœurs en 1861.

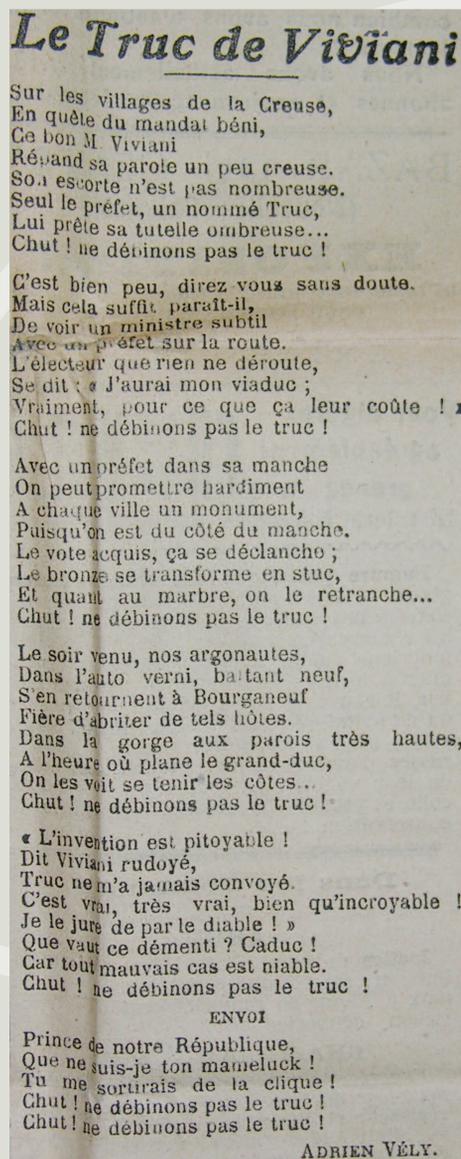
Le 31 mars, c'est son épouse qui est tournée en ridicule dans L'Abeille.

Les journalistes critiquent également le soutien préfectoral dont bénéficierait le candidat Viviani, comme en témoigne la chanson Le Truc de Viviani, qui s'attaque nommément au Préfet de la Creuse, Paul Truc (1909-1913).

Lors des élections suivantes, le Messenger, qui a pris comme « cri électoral », l'expression « Vive Vivignani ! » persiste dans sa campagne de dénigrement. Le 16 septembre 1922, il va même jusqu'à comparer le futur sénateur de la Creuse à « l'âne du père Lachimarde, [qui] savait aussi se faire magnifiquement entendre quand il rentrait dans les villages ».

« Le Truc de Viviani », dans *Le Messenger de la Creuse*, 10 avril 1910. Arch. dép. de la Creuse, 9Bib 20 9.

HARDY (Jean) « Candidature de ministre », dans *Le Messenger de la Creuse*, 30 janvier 1910. Arch. dép. de la Creuse, 9Bib 20 9.



Vue de l'avenue de la mairie à Pontarion.
Carte postale M.F.
Arch. dép. de la Creuse, 16Ph 260.



Remerciements aux électeurs de René Viviani
après les législatives de 1910, s.d.
Arch. dép. de la Creuse, 3M 285/10.

Remerciements aux électeurs de René Viviani
après les cantonales de 1913, s.d.
Arch. dép. de la Creuse, 3M 411/4.

Le 24 avril 1910,

malgré la double opposition de la droite et des socialistes unifiés, Viviani est élu dès le premier tour. S'étant présenté sous l'étiquette républicain-socialiste, il réunit 56 % des suffrages, contre 27 % au socialiste indépendant Aucante et 15 % au socialiste unifié Calinaud.

Au décès d'Aucante, et pour conforter son implantation locale, il se présente aux élections cantonales de Pontarion contre le docteur Vincent, de la SFIO. Le 3 mars 1912, Viviani, qui n'a pas hésité à multiplier les réunions publiques, l'emporte largement dans sept communes sur dix. Seules Janaillat, Saint-Eloi et Sardent, où les sections socialistes sont puissantes, donnent la majorité de leurs suffrages au docteur Vincent.

Cette victoire suscite la colère du Petit Limousin et du Socialiste, les organes de presse locaux de la SFIO. Lors du renouvellement de 1913, ces deux journaux n'hésitent pas à railler Viviani, à déformer son attitude face à la loi fixant le service militaire à trois ans, ou à insister sur son absence de soutien à la création de véritables retraites paysannes.

**Que nous sommes loin de Mylord Viviani !
« A bas l'étranger » !
Et j'avais encore à vous parler de Simonet.
Il paraît que ce bâton de cosmétique rance
fait des manières de vieille Katinka dans les
réunions publiques.
Vraiment, Monsieur le député, ça vous
plaît ces airs d'acrobate en jupons ? Voyez
donc comme on devient gâteux en vieillissant.
Electeurs, vous voilà bien montés pour le 24 !
Les peuples ont les chefs qu'ils méritent.**

TISTOU

L'Abeille de la Creuse, 17 avril 1910.
Arch. dép. de la Creuse, 9Bib 6 78.

Malgré les outrances du Petit Limousin, l'opposition de gauche demeure peu gênante. Viviani, demeuré seul candidat après le retrait du docteur Vincent, parvient sans difficulté à être réélu dès le 3 août.

Vue de la mairie et des écoles de Pontarion.
Carte postale. Arch. dép. de la Creuse, 16Ph 251.



Le Petit Limousin,

17 juillet 1913

Il fut décidé que l'ex-Ministre, réduit à la mendicité des électeurs, visiterait tous les villages de la commune [de Janaillat], accompagné de M. le maire. Chaque conseiller endossera l'habit de cérémonie pour dimanche 29 juillet et se tiendra à disposition du fumiste pour le présenter en être curieux à chaque électeur de la localité [...], il doit être sûrement malade. De pareils procédés pour maintenir son mandat de conseiller général démontrent en effet qu'il a affaire à un adversaire sérieux et sont tous à l'honneur de notre brave camarade, le docteur Vincent, seul osant mettre sa candidature en face d'un aussi grand homme devenu tout petit.

L'ancrage local et les élections de l'après-guerre

Intervention de René Viviani au Conseil général de la Creuse, 1912.
Arch. dép. de la Creuse, IN 111.

Lors de ses séjours dans la Creuse, Viviani s'installe à Bourgneuf, dans un appartement de l'avenue du Tribunal, devenue aujourd'hui l'avenue Viviani. Jusqu'en 1919, date à laquelle il se décide à occuper un appartement de Guéret, c'est de là, ou de sa résidence de vacances du Mas-la-Fille, prêtée par Anatole Delage, qu'il étend son réseau local. Il y reçoit ses électeurs, ses amis politiques, et y compose ses interventions au Conseil général.

Outre sa lutte contre ses opposants, Viviani s'emploie d'abord à mettre en avant les avantages de son influence nationale, comme en témoigne notamment sa profession de foi de 1913.

Chemins de Fer. — Train supplémentaire de Vieilleville à Bourgneuf

18^e Vœu de MM. Riffaterre, Viviani, Rouchon-Mazérat et Bouteille, ci-après reproduit :

Les Conseillers généraux, soussignés,

« Considérant que le service des correspondances à destination du bureau postal de Bourgneuf, est des plus défectueux, puisque, actuellement, les lettres arrivant à la gare de Vieilleville à 3 heures 25 du matin pour y séjourner jusqu'au départ du train de Bourgneuf à 6 heures 45, ne peuvent être distribuées dans cette dernière ville avant 8 heures 30 environ et dans nombre de communes des cantons de Pontarion et Royère avant 3 et 4 heures du soir ;

« Émettent le vœu qu'un train supplémentaire soit créé entre Vieilleville et Bourgneuf. Ce train partirait de Vieilleville à 3 heures 25 (où il relèverait la correspondance du train 522, partant de St-Sulpice à 3 heures 4) et arriverait à Bourgneuf vers 4 h. 15. « La distribution des lettres pour Bourgneuf et les communes desservies par le bureau de Bourgneuf serait ainsi très sensiblement avancée. »

Adopté.

Chemins de fer. — Arrêt des express à Vieilleville

14^e Vœu ci-après de MM. Viviani, Bouteille, Riffaterre et Rouchon-Mazérat :

« Les Conseillers généraux, soussignés, émettent le vœu que la Compagnie d'Orléans rétablisse les arrêts des express de jour et de nuit à Vieilleville. »

Adopté.

Extrait de la profession de foi

de 1913

Quand je me suis présenté aux élections en Creuse, la question était pour ainsi dire enterrée. La compagnie d'Orléans refusait son concours, ou ne l'offrait qu'à des conditions inacceptables pour le gouvernement [...]. J'ai été assez heureux pour obtenir que l'État prenne en main vos intérêts : à ma demande, le gouvernement a fait voter à travers mille difficultés rencontrées au Sénat, les fonds nécessaires à l'étude du tracé.

La Creuse Pittoresque
BOURNEUF (Creuse) - La gare



VICTOIRE RÉPUBLICAINE !

Résultats des Elections Législatives du 16 Novembre

Nous donnons ci-dessous les résultats connus ce matin à trois heures. Ces chiffres officiels pourront varier de quelques unités au recensement général. L'élection des quatre candidats de la Liste du Bloc de Gauche, patronée par le *Réveil de la Creuse* et les journaux républicains, est définitivement assurée par une écrasante majorité — aucune autre liste n'a atteint le quotient.

C'est une éclatante Victoire républicaine et le triomphe des idées démocratiques et sociales dans le département de la Creuse.

MM. VIVIANI.....	33.000 ÉLU
CONNÉVOT.....	25.000 ÉLU
JUDET.....	19.000 ÉLU
BINET.....	20.000 ÉLU

MM. Viviani et Connevoit sont élus au système majoritaire, Judet et Binet à la proportionnelle.

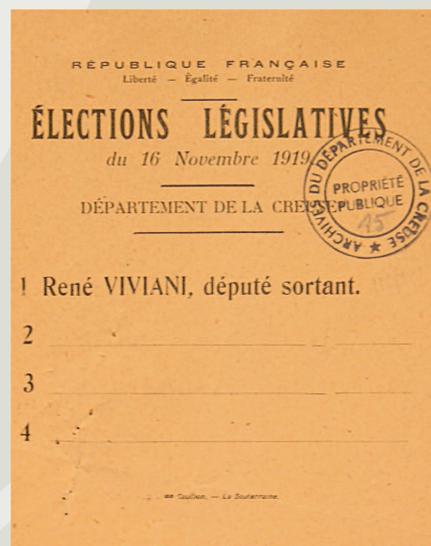
Arrondissement d'Aubusson. — Inscrits : 24.475 ; votants : 17.113 ; suffrages exprimés : 16.032. — Ont obtenu : M. René Viviani, 10.405. — M. Connevoit, 8.973. — M. Judet, 7.151. — M. Binet, 6.544. — M. Danton, 6.482. — M. Riffaterre, 4.738. — M. Bénassy, 4.749. — M. Cougnoux, 3.428. — M. Blanchet, 3.119. — M. Desmoulins, 3.085. — M. Adenis, 2.243. — M. Dubreuil, 2.007.

« Victoire républicaine ! », dans *Le Mémorial de la Creuse*, 16 novembre 1919.
Arch. dép. de la Creuse, 9Bib 18 28.

Lors des élections de 1919, Viviani change une partie de son argumentaire : il met en avant à la fois son rôle national, et son action au cours de la Grande Guerre, et son implication dans la politique locale. Il illustre cette dernière en soulignant notamment sa présence quasi constante aux sessions de l'assemblée départementale, où il n'est absent que deux fois : pour cause de voyage diplomatique aux Etats-Unis en avril 1917 et de maladie en octobre de la même année.

Mais même si Viviani tient à conserver cet ancrage local, la plupart de ses discours évoquent désormais son action pendant la guerre, ainsi que ses projet nationaux et internationaux. Cette thématique, qui lui vaut sans doute des voix dans son « fief » de Bourgneuf, lui assure un véritable succès sur l'ensemble du département, où il est élu avec 65 % des suffrages.

Modèle de bulletin de vote pour les législatives de 1919.
Arch. dép. de la Creuse, 1M 227.



REMERCIEMENTS

Mes Chers Concitoyens,

J'ai accueilli avec une joie profonde la nouvelle manifestation de votre sympathie et je vous en exprime toute ma gratitude.

Alors qu'en 1910 vous m'aviez donné contre deux concurrents une majorité de 1200 voix, vous avez cette année renouvelé entre mes mains, le contrat politique qui nous lie, en me confiant une majorité de 2.400 voix.

Soyez-en remerciés.

La meilleure manière pour moi de reconnaître votre effort est de persister dans le mien.

Comptez sur ma fidélité au beau pays qui m'a définitivement adopté, sur mon dévouement à ses intérêts, sur le zèle avec lequel je continuerai à défendre les grands intérêts de la République et de la Patrie

René VIVIANI,

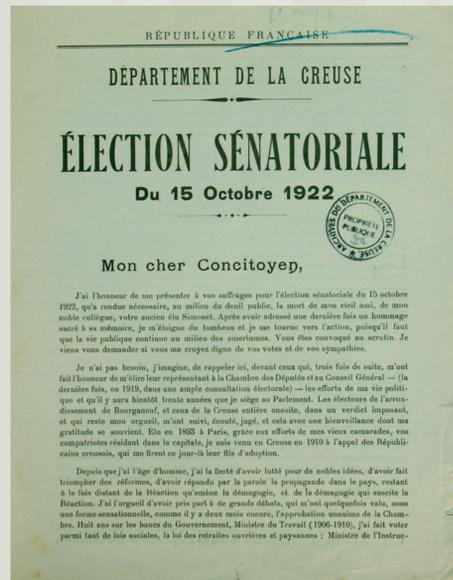
Conseiller Général de la Creuse,
DÉPUTÉ DE LA CREUSE

Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Remerciements aux électeurs de René Viviani après les législatives de 1914, s.d.
Arch. dép. de la Creuse, 3M 290/3.



Annnonce officielle du retrait de la vie politique locale de René Viviani [1923]
Arch. dép. de la Creuse, 3 M 420/18.



Profession de foi du candidat Viviani aux sénatoriales de 1922, p. 1.
Arch. dép. de la Creuse, 1M 227.



Affiche de propagande de René Viviani, s.d. [1919 ?]
Arch. dép. de la Creuse, 1M 227.

En 1921, conformément à son engagement vis-à-vis des personnalités politiques du département, il ne se présente pas aux élections sénatoriales. L'année suivante, après le décès d'Adolphe Simonet, il postule néanmoins pour le Sénat lors de l'élection partielle du 15 octobre 1922. Il est élu sans difficulté mais ne siège que peu de temps au palais du Luxembourg. Le 8 juin 1923, une brusque attaque brise sa carrière politique et l'oblige à se retirer dans une maison de santé.

L'homme d'Etat

Le ministre du Travail et de la prévoyance sociale

Le 25 octobre 1906, Viviani entre au gouvernement de Georges Clemenceau, où il est le premier à obtenir le portefeuille de Ministre du Travail et de la prévoyance sociale. Pour Viviani, ce ministère a pour but de préparer des réformes sociales, pour que « les ouvriers ne soient plus ces nomades qui campent au bord du chemin ».

Il fait voter les lois sur le repos hebdomadaire, la limitation du travail des femmes, le salaire de la femme mariée. La loi du 5 avril 1910 crée les retraites ouvrières et paysannes, dont Martin Nadaud avait eu l'initiative en 1879.

En novembre 1910, Viviani refuse de faire partie du deuxième cabinet d'Aristide Briand et se consacre à son mandat de député de Bourgueuf.

Le Président du Conseil

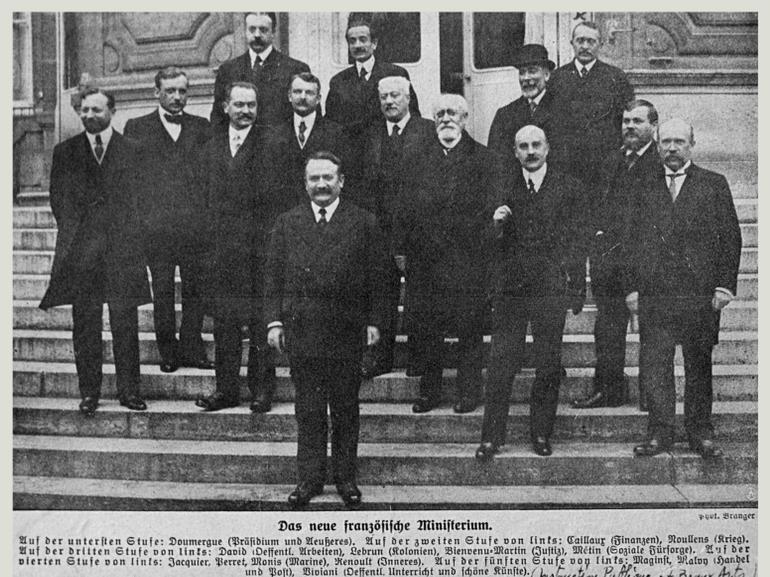
Redevenu Ministre en décembre 1913, dans le cabinet Doumergue, il accepte le 12 juin 1914 le poste de Président du Conseil et de Ministre des Affaires étrangères. Il fait adopter par les deux Chambres l'impôt progressif sur le revenu. Il confirme, en attendant d'autres mesures - notamment l'instruction des troupes de réserve - l'application de la loi des trois ans, contre laquelle il avait précédemment voté.

Le 12 juin 1914



Caricature de René Viviani, premier Ministre du Travail, s.d. [1906-1910 ?]
© Coll. de M. Chaussade.

Présentation du gouvernement français. *Die Woche*, N° 51, 20 décembre 1913.
© Coll. de M. Chaussade.



Face à la guerre

Le 16 juillet, Raymond Poincaré et Viviani, partent en Russie pour un séjour officiel de quatre jours, afin de consolider l'alliance franco-russe. Reçu par le Tsar, Viviani se rend compte du caractère quasi-inéluctable de la guerre et écourte son voyage de retour, en abandonnant les escales suédoise, danoise et norvégienne.

Le 16 juillet 1914

Gouvernement de la Défense Nationale, 1914.
© Coll. de M^{me} Brousse.



Intervention de René Viviani à la Chambre, 4 août 1914.
Photographie extraite de *L'Illustration*, n°3728, 8 août 1914, p.115.
© BFM de Limoges (périodiques).

Le 30 juillet 1914

A son retour en France, le 30 juillet, il tente de sauver la paix en donnant l'ordre, qui lui sera longtemps reproché, de faire reculer les troupes à 10 kilomètres de la frontière allemande. Ces efforts demeurent vains.

Le 4 août 1914

Viviani se consacre dès lors à la préparation de la guerre et à l'union de toutes les forces politiques. Le 4 août, il prononce l'éloge funèbre de Jean Jaurès, abattu par un nationaliste. Le même jour, à la Chambre, il salue « tous les partis confondus aujourd'hui dans la religion de la patrie » et le 26, il forme un cabinet « d'Union sacrée », qu'il préside jusqu'en octobre 1915. Lors des élections législatives de 1919, il rappelle d'ailleurs dans sa profession de foi cet attachement à l'union : « J'ai pris en faveur de tous les partis des mesures d'apaisement ».



Portrait de René Viviani paru dans *Le Matin* 1914,
dans *Le Pays de France*, n°37, 1er juillet 1915.
© Coll. de M. Dayen.

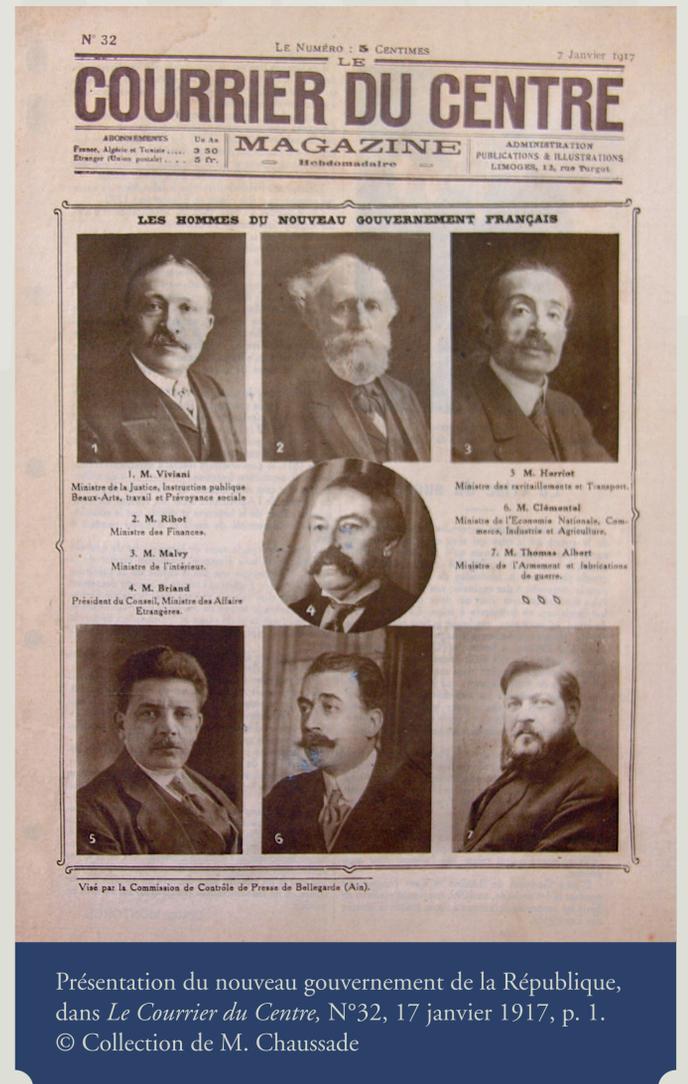
Après octobre 1915, Viviani est Ministre des Affaires étrangères, puis de la Justice du premier cabinet Briand (octobre 1915-décembre 1916), Ministre de la Justice et de l'instruction publique dans le second cabinet Briand (décembre 1916-mars 1917). C'est son dernier portefeuille. Il n'en accepte plus au temps de la Chambre « Bleu horizon ».

En 1916, il est chargé, avec Albert Thomas, d'une mission en Russie. L'année suivante, du 18 avril au 14 mai 1917, il accompagne Joffre aux Etats-Unis pour resserrer les liens entre les deux pays. Lors de ce voyage triomphal, qui les mène à Washington, New-York, Boston, Chicago, Philadelphie, Kansas-City, Baltimore, avec une incursion à Montréal et Ottawa, les réunions de travail alternent avec les réceptions. Reçu par le président Wilson, Viviani sait se montrer « visionnaire » en déclarant qu'il faudra, pour que la victoire ait sa signification complète, que soit organisée la Société des nations.

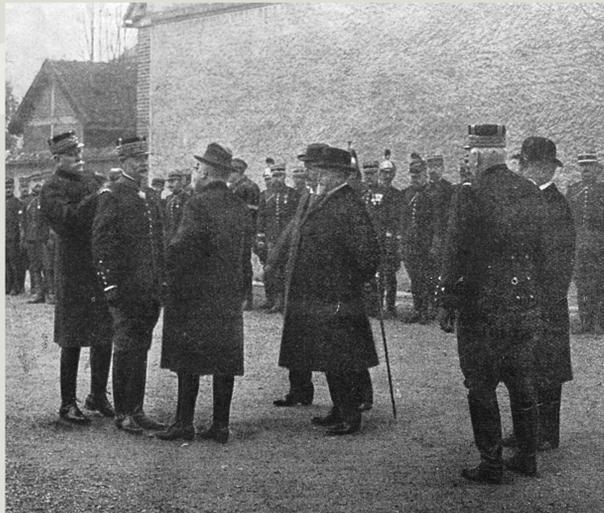
Discours prononcé à la Maison Blanche

Avril 1917

Je sais bien que les railleries de nos ennemis qui n'ont jamais devant les yeux que des horizons de carnage, ne cesseront pas devant un aussi noble rêve [...]. Après la victoire matérielle, nous gagnerons cette victoire morale. Nous briserons la lourde épée du militarisme. Nous établirons des garanties pour la paix et alors nous pourrions disparaître de la scène du monde, car nous aurons laissé, au prix de notre mutuel sacrifice, le plus noble héritage que les générations futures puissent revendiquer !



René Viviani et le Maréchal Joffre, dans *Adresses in the United States by M. René Viviani and Marshal Joffre*, New-York, Doubleday, Page and Company, 1917, p.II.
© Collection de M. Dayen.



Remise d'une cravate de commandeur de la Légion d'honneur en présence de René Viviani, dans *L'Illustration*, 6 juillet 1915, p. 7.



Photographie extraite de *L'Illustration*, N° 3774, 3 juillet 1915, p. 12.
© BFM de Limoges (périodiques).



Photographie extraite de *L'Illustration*, N° 3744, 5 décembre 1914, p. 431.
© BFM de Limoges (périodiques).



LES MINISTRES ANGLAIS ET FRANÇAIS PHOTOGRAPHIÉS À CALAIS, OÙ ILS ONT TENU UNE CONFÉRENCE

Sortie de la réunion ministérielle franco-britannique du 6 juillet 1915 à Calais, dans *Le Miroir*, N° 87, 25 juillet 1915, p. 8-9.

Après la guerre

Les missions ultérieures



Portrait de René Viviani, s. d. [après 1920 ?].
© Coll. particulière.

Après la guerre, même s'il ne siège plus au gouvernement, Viviani ne demeure pas inactif. En 1919, il donne une série de conférences en Argentine. Il préside également la commission créée le 3 juillet 1919 pour examiner les traités avec l'Allemagne, et notamment le traité de Versailles, qui concerne la France. Les négociations sont ratifiées le 11 octobre 1919.

En 1920 et 1921, il représente la France au Conseil de la Société des Nations et, en 1921, il retourne aux Etats-Unis pour assister, avec Briand, à la conférence navale de Washington.

Des dernières années difficiles

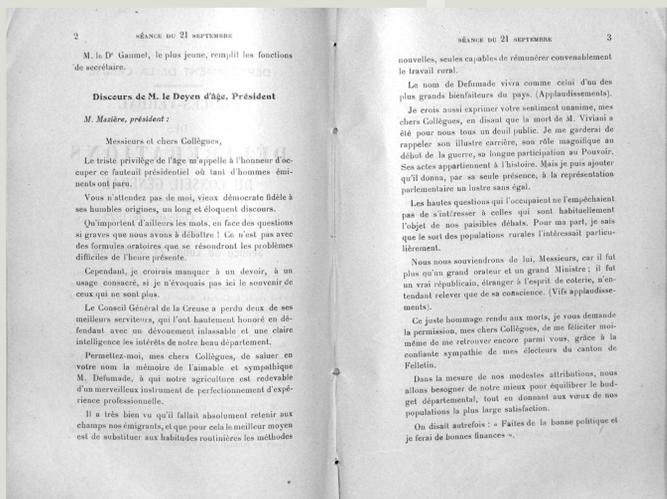
Déjà très affecté par le décès de l'un de ses beaux-fils, tué lors de la Grande Guerre, l'état de santé de René Viviani s'aggrave encore après le décès brutal de son épouse, le 16 février 1923. L'orateur est finalement terrassé le 8 juin 1923, lors d'un discours à la première Chambre de la cour de Paris.

Il passe ensuite la majeure partie des deux dernières années de sa vie dans une maison de santé au Plessis-Robinson, où il décède le 5 septembre 1925.

Il est enterré civilement à Seine-Port



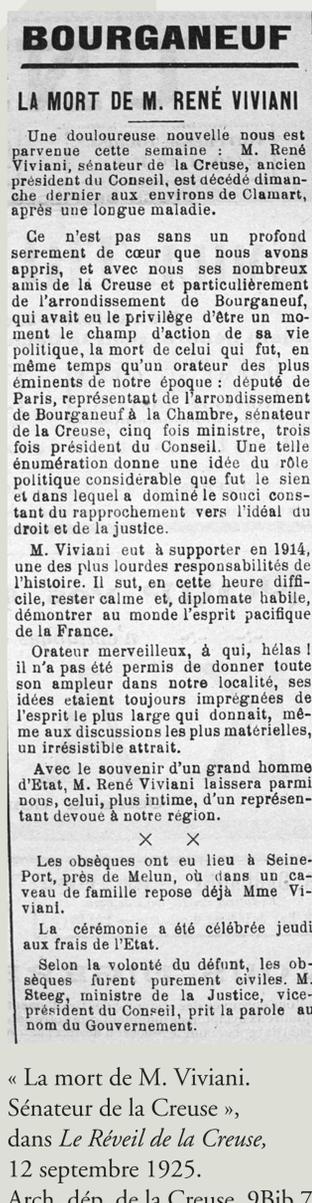
La Baronnies, demeure de la famille Viviani à Seine-Port.
Carte postale, s.d. © Coll. particulière.



Hommage du Président du Conseil général de la Creuse à René Viviani, séance du 21 septembre 1925.
Arch. dép. de la Creuse, IN 124.



Hommage à René Viviani, dans Le Mémorial de la Creuse, 12 septembre 1925. Arch. dép. de la Creuse, 9Bib 18 34.



« La mort de M. Viviani. Sénateur de la Creuse », dans Le Réveil de la Creuse, 12 septembre 1925.
Arch. dép. de la Creuse, 9Bib 7 48.



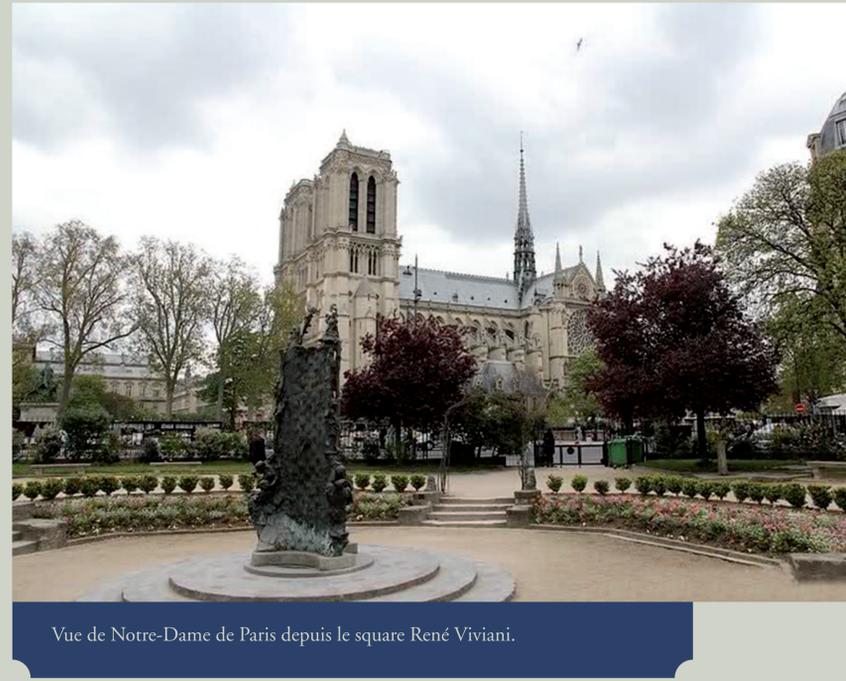
Viviani aujourd'hui

De l'apothéose républicaine à l'oubli

Après l'enterrement en grande pompe, où la Creuse est officiellement représentée par Alfred Grand, sénateur de la Creuse et maire de Guéret, de nombreuses rues ou place sont rebaptisées du nom de René Viviani : le quai Saint-Michel à Paris (1925-1928), une école, une rue et une place à Montluçon (1929), une avenue à Constantine... En 1930, à l'initiative des « Amis de René Viviani », qui regroupe de nombreux hommes politiques de premier plan, une statue est érigée à Alger, sur le plateau des Glières, face à la mer et la France. La statue, œuvre de l'ancien prix de Rome François Sicard, est inaugurée par le Président Doumergue.

Passée cette apothéose républicaine, renouvelée le 14 novembre 1935, lors de l'inauguration de son buste au Ministère du Travail, Viviani sombre progressivement dans l'oubli. La décolonisation de l'Algérie, en 1962, voit la décapitation de la statue d'Alger, et la disparition de l'« avenue Viviani » de Constantine et des « rues Viviani » d'Alger, d'Oran, de Sidi-bel-Abbès...

En métropole, la mémoire collective est tout aussi cruelle. Après de nombreux changements de noms, seuls demeurent des souvenirs épars de René Viviani : un square dans le Ve arrondissement de Paris, en face de Notre-Dame, une avenue à Lyon et à Nantes, des rues à Cruas (Ardèche), Montluçon, Le Havre, Saint-Etienne, Dreux, Clermont-Ferrand, Epinal - d'où était originaire son épouse -, Le Plessis-Bouchard, Seine-Port...et une simple impasse à Arras.



Vue de Notre-Dame de Paris depuis le square René Viviani.

Un regain d'intérêt

Après des années de désintérêt, l'étude de la vie et de l'œuvre de René Viviani semble aujourd'hui avoir repris de la vigueur. Cette tendance, perceptible au niveau national, où la célébration du centenaire du Ministère de travail (2006) a permis de rappeler l'action pionnière de Viviani, existe également dans la Creuse. Outre les articles de presse et les études historiques parus ces dernières années, sous la plume de Frédéric Pougeard ou de Daniel Dayen, signalons ainsi l'existence de quelques panneaux d'exposition réalisés par la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ainsi que le dossier très complet publié par M. Delangle sous les auspices de l'association Les Amis de la Creuse.



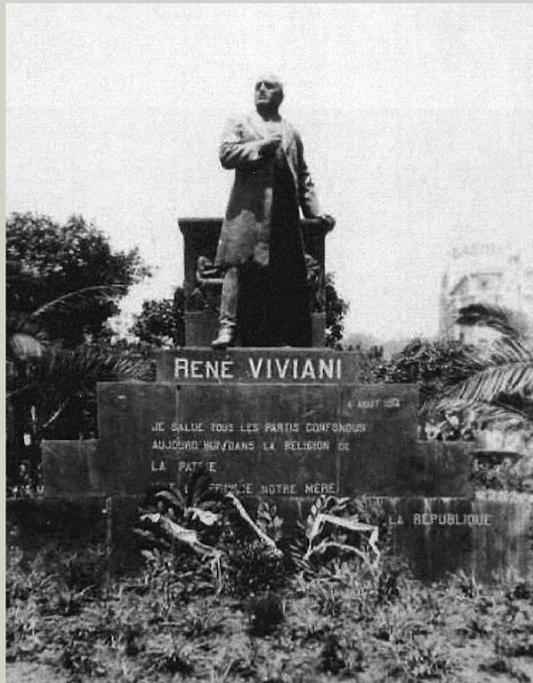
COLMAR (Paul), « En visite à la bijouterie Savard », dans *La Montagne*, 23 avril 2006, p. 3. Arch. dép. de la Creuse, 9Bib 131.



« Quand Viviani perdit sa tête », dans *Le Populaire*, 9 juin 1992, p. 1. Arch. dép. de la Creuse, 9Bib 1.

L'hommage de la Creuse à Viviani

La statue en bronze de René Viviani a été réalisée en 1930 par le sculpteur tourangeau François Sicard (1862-1934) et fondue par Barbedienne. Financée par les « Amis de René Viviani », elle a été offerte à la ville d'Alger (Viviani est né en Algérie) et inaugurée le 4 mai 1930. Mutilée en 1962 au moment de l'indépendance de l'Algérie (elle a notamment été mitraillée et décapitée), elle a été rapatriée en 1963 à Bourgneuf, dont Viviani a été le député pendant seize ans, grâce à André Chandernagor. En 2008, elle a été inscrite au titre des Monuments historiques.



La restauration de la statue est réalisée en 2013 par Anne-Marie Geffroy, restauratrice du patrimoine spécialisée dans les arts du métal. Cette dernière effectue également dans un deuxième temps le nettoyage de la tête (originelle) de la statue, conservée à la mairie de Bourgneuf. Une nouvelle tête en résine est conçue par le laboratoire de recherche, de conservation et de restauration du patrimoine Arc Antique, et sera replacée sur le corps de la statue. La statue repose sur un socle en granit, placé devant la façade de la mairie de Bourgneuf, sur lequel est apposée une plaque en bronze portant le texte suivant :

René Viviani (1863-1925)

Président du Conseil des ministres (1914-1915)

Sept fois ministre entre 1906 et 1917

(premier titulaire du ministère du Travail en 1906)

Député de la Creuse, circonscription de Bourgneuf (1910-1922)

Conseiller général de Pontarion (1912-1925)

Sénateur de la Creuse (1922-1925)

La tête ancienne, après avoir été nettoyée, restera conservée à l'intérieur de la mairie de Bourgneuf.

Cette restauration ainsi que la valorisation de la statue ont pu être réalisées grâce au financement de la mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale, du Conseil Général de la Creuse, de la commune de Bourgneuf, de la Fondation du Patrimoine et du Fonds Leader.

Chronologie

Les étapes d'une vie

- 8 novembre 1863 : naissance à Sidi-bel-Abbès.
- 1893-1902 (réélu en 1898), 1906-1910 : Député de Paris (V^e arrondissement).
- 1906-1910 : Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale.
- 1910-1919 (réélu en 1914) : Député de l'arrondissement de Bourgneuf.
- 1913-1925 (réélu en 1919) : Conseiller général de Pontarion.
- 9 décembre 1913-9 juin 1914 : Ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts.
- 13 juin-3 août 1914 : Ministre des Affaires étrangères.
- 26 août 1914-29 octobre 1915 : Président du Conseil.
- 23-29 octobre 1915 : Ministre des Affaires étrangères.
- 29 octobre 1915-12 décembre 1916 : Ministre de la Justice.
- 12 décembre 1916-1^{er} mars 1917 : Ministre de la Justice et de l'Instruction publique.
- 20 mars-7 septembre 1917 : Ministre de la Justice
- 1919-1922 : Député de la Creuse.
- 1920-1921 : Représentant de la France à la Société des Nations.
- 1922-1925 : Sénateur de la Creuse.
- 7 septembre 1925 : décès au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), puis inhumation à Seine-Port (Seine-et-Marne).

Remerciements

Exposition réalisée d'après celle présentée à l'hôtel de ville de Bourgneuf en mai 2007.

Remerciements à tous ceux qui ont participé au précédent montage et en particulier à Mmes Brousse et Decombredet, MM. Marcel Chaussade, Paul Colmar, Daniel Dayen et Christophe Moreigne.

Création graphique : L'ilozimages